

tion de la fin du xv^e siècle, malheureusement illisible. Le troisième panneau représente un seigneur et une dame du Juch présentés par saint Hervé. Le maître verrier A. Lusion, qui procéda à la restauration, a représenté saint Hervé exactement semblable au saint Judicael du panneau précédent, c'est-à-dire avec cotte d'armes sur l'armure et couronne royale en tête, montrant ainsi l'ignorance la plus complète de l'iconographie bretonne.

N° 78, p. 131 — N° 106. — Le panneau central, omis par Le Men ou refait depuis, représente saint Charlemagne. Le chanoine du premier panneau est, par contre, représenté en chape sans aucune armoirie.

N° 79, p. 131 — N° 107. — La verrière est très différente de celle décrite par Le Men. Les six panneaux représentent en effet : Un franciscain tenant une épée, un saint cephalophore (saint Miliou, saint Tremeuc ou saint Melac ?), saint Yves, saint André, saint Jean l'évangéliste, saint Joseph.

N° 81, p. 134 — N° 109 — La verrière ne comporte pas trois chanoines, mais deux présentés à Notre-Dame respectivement par saint Jean-Baptiste et saint Jean l'évangéliste. Le sixième panneau figure saint Christophe.

N° 83, p. 135 — N° 124. — Premier panneau (quatrième de Le Men) ; seigneur et dame présentés par saint Pierre.

N° 88, p. 138 — N° 129. — Premier panneau : saint Yves.

N° 92, p. 141 — N° 133. — Premier panneau : seigneur présenté par saint Jean-Baptiste.

N° 94, p. 142 — N° 101. — Le troisième panneau a été mal restauré au xix^e siècle. L'on a fait un saint Jean évangéliste d'une sainte Madeleine dont la boîte à parfum est d'ailleurs conservée.

R. COUFFON.

PROPOS SUR LES AUTELS A MIROIRS

Dans un récent article, M^{no} P. Maloubier recherchait l'origine et la raison d'être des curieux miroirs qui ornent dans des régions très délimitées certains autels. Deux textes

rencontrés ces jours derniers nous semblent mériter d'être joints à son dossier, qu'ils éclairent.

Les Annales de St-Bertin, décrivant la solennité des Quarante heures qui eut lieu en l'église du collège des Jésuites, à St-Omer, le 4 mars 1612, rapportent que les verrières avaient été bouchées de tapisseries « en sorte que tout l'éclairage venait de quelque cent et vingt cierges ardantes continuellement », et précisent : « sur le plancher qui est au-dessus de l'autel il y avoit neuf lampes ardentes estant posées outte une bouteille pleine d'eau, qu'elle estoit sur le devant ; et sur le derrière, il y avoit un plat d'estain nouveau très fort reluisant. Lequel aiant la réverbération de la lumière et de laditte bouteille, faisait une tout plus grande claieté » (f° 39).

A l'occasion d'une autre cérémonie du même genre célébrée à la fin de 1619, on observait un semblable dispositif : « sur le fond de la poutre au dessus de l'autel il y avoit onze lampes ardantes donnant réverbération contre autant de plats d'estains nouveaux polis, qui donnoit un grand et éclatant lustre » (f° 89).

Les remarques de l'annaliste audomarois révèlent justement dans une des régions où l'on trouve de nombreux autels à miroirs, la Flandre française, plus d'un demi-siècle avant l'époque où les retables s'ornèrent de glaces, le recours à des miroirs métalliques improvisés, ingénieusement combinés avec la réflexion de bouteilles pleines d'eau pour accroître l'éclat du luminaire. Il ressort de ces témoignages que, si l'autel à miroirs a pu profiter de l'essor de l'industrie des glaces, il ne lui doit pas l'existence. Sa raison d'être apparaît, comme il arrive souvent, la plus simple de celles qu'on pouvait être tenté d'invoquer : les miroirs, comme les plats « d'estain nouveaux très fort reluisants » qui les devancèrent jouaient un rôle de réflecteur, leur fin était de multiplier la lumière et son lustre.

A quand remonta ce mode de réfléchissement ? A-t-il été inventé en Frandre ou est-il importé ? Quelle a été son aire ? Autant de questions sur lesquelles seules les archives sont capables d'apporter quelque lumière.

D'autres remarques des *Annales Bertiniani* mettent sur la voie d'une intelligence plus profonde de ce procédé d'éclairement. Il paraît une des inventions de la catéchèse

baroque, habile à utiliser toutes les ressources du monde sensible pour conduire les âmes au divin.

« Les pères *pour esmouvoir tant plus le peuple à dévotion*, avoient fait tendre de baie noire toute leur esglise, aussi bien les verrières que les parbis, ne restant que bien peu de lumière au-dessus de dorsal ; puis au milieu de l'esglise estoit pendue une couronne papalle de bois à trois estaiges, où estoient attachées quelque 75 lampes de verre de cristal continuellement bruslantes, puis sur les sièges des pères confesseurs y avoit à chacune une chandelle allumée et sur l'autel de 12 à 14 chandelles continuellement ardantes, en sorte que lesdites lumières rendoient *une clareté clair et obscur propre à esmouvoir la dévotion aux prians...* » (février 1608). L'année suivante, même contraste d'une église tapissée de noir dans laquelle veilles et chandelles « donnoient une *lumière entre clair et obscur occasionnant au peuple tant plus grande dévotion* ».

Les Jésuites de St-Omer, ce faisant, suivaient, paraît-il, un confrère flamand, le P. J. van der Straeten qui aurait inauguré à Louvain à l'occasion des XL Heures de 1599 cette utilisation catéchique du clair obscur. Les textes cités montrent combien ils avaient discerné la fonction plastique et quasi surnaturelle de la lumière et de l'ombre, comment ils savaient les effets émouvants des « nuits » et des irradiations de lumière ardente et vibrante pour rapprocher le dévot de Dieu et faire participer le peuple aux mystères.

Les miroirs ardents dans l'ombre des églises relevèrent la même sensibilité qui s'exprimera ou se satisfera bientôt dans les œuvres de Rembrandt, de La Tour ou de Zurbaran.

François DE DAINVILLE.

P.-S. — Puis-je rappeler ici qu'on attribue aux mêmes jésuites flamands l'invention des tableaux énigmatiques dont usa ensuite dans la Bretagne leur confrère Maunoir ?